

Bienne, en septembre 2017

Nos consultations très sollicitées sont menacées

Madame, Monsieur,

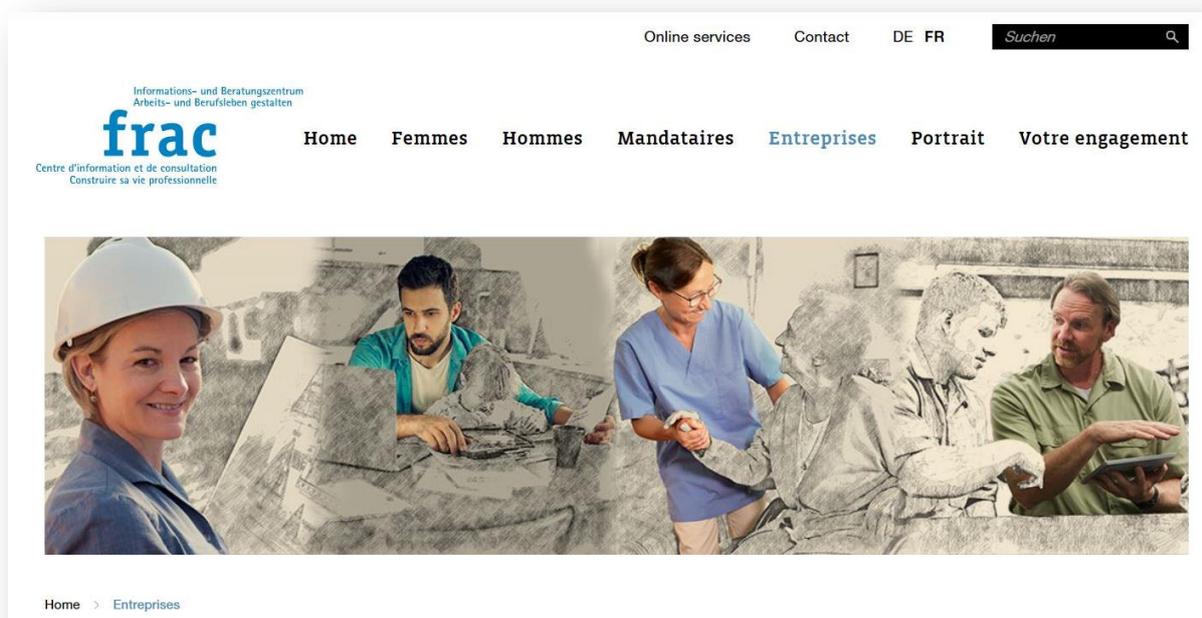
Vous l'avez peut-être déjà entendu : le frac va perdre une grande partie de ses subventions. 70% des frais inhérents aux consultations étaient jusqu'ici pris en charge par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Pour des raisons stratégiques et politiques, la subvention accordée au frac (et à d'autres centres de consultation en Suisse) a été réduite début 2017. Dès janvier 2019, elle sera intégralement supprimée.

Des consultations à un prix abordable pour la clientèle du frac

Durant 18 ans, grâce aux subventions du BFEG, le frac a été en mesure d'offrir des consultations à un prix abordable à des femmes et des hommes qui financent eux/elles-mêmes les prestations. Les femmes constituent actuellement 95% de notre clientèle.

La suppression de cette subvention remet sérieusement en cause **l'existence du frac en sa qualité de centre d'information et de consultation spécifique aux femmes et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée**. Nous déployons toutes les actions utiles afin de maintenir cette offre : pour toutes les femmes sur les questions liées au travail, pour les hommes également sur le thème de la conciliation.

frac a changé son site internet ! – Visitez notre page www.frac.ch



Ce que nous entreprenons

Nous sommes convaincues de la raison d'être du frac, en particulier de l'importance de notre offre spécifique aux femmes et à la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

L'augmentation constante de la demande au fil des ans nous le confirme.

Les femmes longtemps absentes du marché de l'emploi ou qui se sont contentées de « petits jobs », les femmes issues de la migration, les femmes et les quelques hommes assumant des tâches familiales ou encore les hommes et les couples qui veulent concilier vie professionnelle et vie privée se heurtent tout particulièrement à de réels obstacles sur le marché de l'emploi.

Le frac poursuit quatre stratégies dans le but d'offrir à l'avenir aussi des consultations abordables à sa clientèle :

- Poursuivre et renforcer la collaboration avec le canton et les communes dans le cadre des contrats de prestations.
- Renforcer la collecte de fonds auprès des fondations et des entreprises.
- **Gagner des nouveaux membres pour son association.**
- **Motiver des personnes privées, des organisations et des entreprises à faire des dons**

Ce que vous pouvez entreprendre !

Devenir membre ou faire un don à l'Association frac. Contribuer ainsi à maintenir l'offre spécifique aux femmes et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Votre investissement sera intégralement et exclusivement utilisé au profit de la clientèle privée provenant de la région Bienne –Seeland –Jura-bernois. La brochure ci-jointe « Indépendante et autodéterminée » donne un bel exemple des consultations du frac. Dans de nombreux cas, le frac aide à prévenir la précarité et permet ainsi aux femmes de maintenir leur autonomie financière ou d'y parvenir. La communauté et donc les contribuables ont tout à y gagner.

Vous pouvez choisir la forme de votre engagement sous www.frac.ch.
Nous vous remercions de votre attention et de votre soutien !



Avec nos meilleures salutations

Nicole Ding, Présidente de l'association frac

Andrea Frommherz, Directrice du frac

Carte de membres et de donation

Brochure « Indépendante et autodéterminée »